

SWISSLIFE DYNAPIERRE ACTION P (FR0013219722)

Annexe complémentaire de présentation du support

CARACTERISTIQUES

- Forme juridique : Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable (SPPICAV) sous forme de Société Anonyme à Conseil d'administration
- Dénomination : SWISSLIFE DYNAPIERRE
- Durée : 99 ans à compter de sa constitution, soit jusqu'au 09/12/2109
- Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 12/10/2010

GOUVERNANCE

- Société de gestion : Swiss Life Asset Managers France
- Dépositaire : SOCIETE GENERALE
- Centralisateur : SOCIETE GENERALE
- Délégué de la gestion de la poche financière : Swiss Life Asset Managers France
- Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OBJECTIF DE GESTION DE LA SPPICAV

L'objectif de l'OPCI SwissLife Dynapierre est de détenir 60 % minimum de biens immobiliers et le solde en valeurs mobilières, dont 10 % en liquidités. Sa stratégie vise une régularité des performances et une perspective de plus-value à long terme, en constituant un patrimoine diversifié.

INVESTISSEMENTS

La SPPICAV investit majoritairement dans des actifs du secteur de l'immobilier d'entreprise (y compris des résidences de services ou des établissements de santé) ou résidentiel en France et dans les pays européens membres de l'OCDE, ainsi que dans actifs financiers.

- **Actifs immobiliers** : la cible est de maintenir une exposition de 60% à 65% de l'actif de la SPPICAV. Les actifs immobiliers non cotés représentent 51% minimum de l'actif de la SPPICAV.
- **Actifs financiers** : 30% maximum de l'actif de la SPPICAV
- **Liquidités** : 10% minimum de l'actif de la SPPICAV

VALEUR LIQUIDATIVE

La valeur liquidative est bi-mensuelle.

Les opérations sont exécutées à la dernière valeur liquidative connue. En cas de hausse de la volatilité de la valeur liquidative, les opérations pourront être exécutées sur la base de la première valeur liquidative suivant la date d'opération.

PARTS

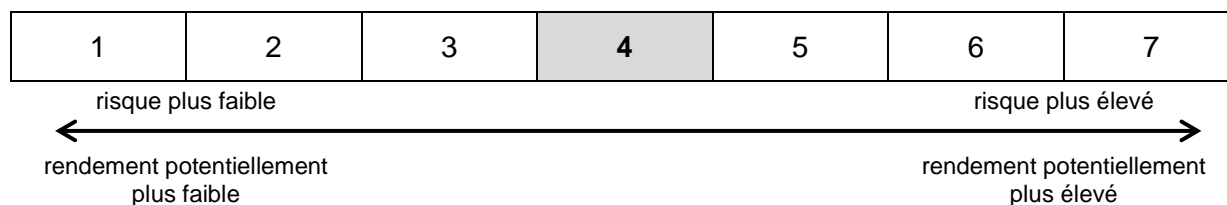
- Valeur de souscription : valeur liquidative + frais d'entrée
- Valeur de rachat : valeur liquidative
- Montant nominal : 1000 €

- Période de souscription : en continu
- Revenus : les revenus seront distribués annuellement sur l'OPCI

FRAIS

- Frais d'entrée : 3% maximum de la valeur liquidative (acquis au fonds)
- Frais de sortie : 0%
- Frais prélevés par l'OPCI sur une année (la valeur liquidative de l'OPCI inclut la totalité de ces frais)
 - Frais de fonctionnement et de gestion : 2% TTC maximum de l'actif net (1,5% TTC maximum de l'actif brut)
 - Frais d'exploitation immobilière : 2% TTC maximum de l'actif net en moyenne sur les 3 prochaines années (1,5% TTC maximum de l'actif brut immobilier en moyenne sur les 3 prochaines années)
 - Commission de surperformance : 0%
- Autres frais : les frais de votre contrat (frais sur versement, frais annuels de gestion et frais d'arbitrage) sont applicables à ce support d'investissement. Nous vous invitons à vous y reporter

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



La SPPICAV investit majoritairement en immobilier, elle présente donc un risque moyen de perte en capital, soit un niveau 4. La catégorie de risque associée à cette SPPICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque. Le capital investi par l'actionnaire dans la SPPICAV n'est ni garanti ni protégé.

SOUSCRIPTEURS CONCERNES

Tous souscripteurs. Cet OPCI est plus particulièrement destiné à servir de support de contrats d'assurance-vie et de capitalisation en unité de compte. L'investisseur qui souscrit à cet OPCI souhaite s'exposer aux marchés immobiliers. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCI dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, l'investisseur tiendra compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et à 8 ans (période de placement recommandée) mais également de son souhait de prendre des risques ou, au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCI.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou sur son site internet (fr.swisslife-am.com).

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future. La valeur d'un investissement en OPCI peut varier à la hausse comme à la baisse selon l'évolution des marchés et des cours de change, tout comme les revenus qui y sont associés. L'unité de compte SWISSLIFE DYNAPIERRE ACTION P est accessible en contrat d'assurance-vie et de capitalisation.

Mentions légales de la société de gestion

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 470 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 9).

Swiss Life Asset Managers France : Tour la Marseillaise - 2 bis, boulevard Euroméditerranée - Quai d'Arenc – CS 50575 - 13236 Marseille Cedex 02 - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital de 671 167 € – APE 6630Z - Agrément AMF n° GP 07000055 - Carte professionnelle n° CPI 1310 2017 000 018 195 délivrée par la CCI de Marseille-Provence - Caisse de Garantie CEGC, 16 rue Hoche, Tour Kupka B, TSA 39999, 92919 La Défense Cedex - SIREN 499 320 059 RCS Marseille